

ACTUALITÉS

N°2

SEPTEMBRE 2021

COMINAK

● Gouvernance & Organisation

page 2



TECHNIQUE

● Démantèlement de l'usine : tout est en ligne pour commencer des travaux à l'automne

page 3

SOCIÉTAL

● Le Plan de transition, dernières actualités

page 5

SOCIAL

● Mobilités au sein du groupe Orano, un vivier de reclassement des salariés

page 8



Mahaman Sani ABDOULAYE,
Directeur Général de la COMINAK

La parution du second numéro de la Newsletter sur le Réaménagement du Site de COMINAK coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe en charge de la Gouvernance de la société.



M. Moussa SOULEY, Directeur Général de la COMINAK jusqu'au 30 juin 2021 est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Au nom de tous les salariés de COMINAK, je lui rends un hommage mérité et le remercie vivement pour son engagement sans faille à réussir toutes les étapes de la fermeture de la mine, de l'usine et l'entame du réaménagement du site d'Akouta. Toutes mes félicitations à Moussa Souley pour ce travail accompli à la satisfaction de tous.

La nouvelle équipe de gouvernance en place depuis le 1^{er} juillet, à savoir le Directeur Général, le Directeur du Site d'Akouta ainsi que le Directeur du Projet Réaménagement du site, va poursuivre la mise en œuvre de tous les engagements pris vis-à-vis des salariés, des populations, de la société civile et des autorités nigériennes dans le cadre du Réaménagement du Site de COMINAK.

Ainsi, nous nous engageons à dialoguer et à communiquer de façon continue et permanente avec toutes les parties prenantes ; à mener des travaux de réaménagement qui permettront de rendre un site sûr, sain et non polluant et cela, dans le respect des normes nationales et des recommandations internationales ; de soutenir nos salariés et nos sous-traitants dans un plan de reconversion et dans le développement de projets d'entrepreneuriat éligibles et viables ; et d'agir pour une transition sociétale pérenne, durable et utile pour les populations.

Ces engagements ont connu un début d'exécution avec des actions concrètes menées depuis avril 2021 au niveau de chacun des volets du réaménagement du site – technique, social & sociétal.

Ces actions portent sur les appels d'offres techniques en vue du démantèlement de l'usine, la formation des salariés et sous-traitants en informatique, conduite auto, le soutien financier aux sous-traitants, la remise de matériels électriques aux autorités, la cession de l'hôpital de COMINAK à l'Etat du Niger, le transfert de la cité minière à l'Etat et le réseau d'eau potable à SEEN / SPEN, le maintien du soutien à l'éducation et au maraichage, la sélection de projets d'entreprises devant bénéficier de l'accompagnement de COMINAK, etc.

Pour terminer, je vais désormais partager avec vous, toutes les actions mises en œuvre au niveau des principaux enjeux du réaménagement et cela, conformément à notre engagement de communiquer régulièrement et en toute transparence.

Retrouvez toutes les actualités sur :
<https://www.orano.group/reamenagement-cominak>



GOVERNANCE & ORGANISATION

À partir du 1^{er} juillet 2021, la gouvernance et l'organisation du Projet de Réaménagement de COMINAK a évolué. M. Mahaman Sani ABDOULAYE a remplacé M. Moussa SOULEY au poste de Directeur Général de la COMINAK. En tant que Directeur Général il supervise l'ensemble des activités de la COMINAK aussi bien celles du Projet que celles des autres directions en appui au Projet. Il est responsable de la Compagnie devant son Conseil d'Administration et devant l'Administration du Niger.



Visite du Comité Local de Suivi RDS sur site

DANS SES MISSIONS, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL S'APPUIE SUR :



**M. Aboubacar
ABDOULAYE**

Le Secrétaire Général est responsable de la vie de la compagnie en tant que personne morale, assiste le Directeur Général en matière de la politique Qualité, Sécurité, Environnement, Communication. Dans le cadre du Projet de Réaménagement du site (RDS), il coordonne la mise en œuvre des actions sociétales.



**M. Modi
ARI KOULE**

Le Directeur du site est le responsable administratif du centre d'Akouta. Il représente la compagnie auprès des autorités locales et régionales.



**M. Brice
LEBRASSEUR**

Le Directeur du projet RDS pilote l'ensemble du projet dans le respect des engagements pris au travers de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et dans le respect des règles Orano.

MISE EN PLACE DES COMITÉS DE SUIVI - UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE

Les différentes instances de l'État du Niger, notamment les services techniques des Ministères ainsi que les différents Comités mis en place par l'État dans le cadre de ce Projet RDS jouent un rôle de validation et d'alerte sur les écarts éventuels à la réglementation en même temps qu'elles enrichissent les hypothèses retenues.

- **Le Comité National de Suivi** a été mis en place le 2 juin 2021. Il constitue un cadre pour suivre les réalisations du Projet avec comme références des hypothèses du projet de réaménagement (l'APD) mais aussi le partage et la justification des possibles modifications de mise en œuvre. Les membres du Comité vont se rendre sur site deux fois par an à minima pour effectuer des missions de contrôle.

- **Le Comité local de Suivi**, présidé par le Préfet d'Arlit (président) et par le Maire d'Arlit (vice-président), est composé des représentants des différents ministères, de la société civile (Sinergie et Aghir 'man), chefs traditionnels, associations. Il se réunit à minima une fois par mois avec des sous-comités : technique, social, sociétal.

Ces deux Comités viennent compléter le Comité d'Orientation créé auprès du Premier Ministre du Niger en mars 2020, et qui a pour mission d'orienter les acteurs pour une bonne réussite de processus d'arrêt des activités de la COMINAK et du réaménagement du site.



Démantèlement de l'usine : tout est en ligne pour commencer des travaux à l'automne

Le démantèlement, un chantier pas comme les autres

L'usine de COMINAK est une installation imposante culminant à plus de 30 m de hauteur. L'équipement le plus lourd pèse 110 tonnes.

Son chantier de démantèlement requiert des compétences et des ressources très différentes de celles de travaux de maintenance ou de travaux neufs.



M. Yahaya ABBA BRAH,

Équipe de direction du lot démantèlement de l'usine

« Les structures principales seront découpées à l'aide de pinces et de cisailles hydrauliques capables de couper des fers de 980 mm de section et d'atteindre des hauteurs de 32 m. On parle globalement sur le chantier de la mobilisation de 5 pelles de démolitions de 40 à 120 tonnes, de la mobilisation de grues de grande capacité, des nacelles de grande hauteur et d'experts dans le maniement et les procédures d'utilisations de ces engins. »

Les entreprises locales, qui restent les mandataires des groupements d'entreprises formés à l'occasion de ces marchés, se sont entourées des partenaires possédant les méthodes et les équipements

lourds indispensables à la réalisation des travaux dans des conditions de sécurité, de délais et de qualité.

Le gros des opérations de démantèlement démarrera au dernier trimestre 2021 avec l'arrivée des pelles de démolition et du matériel spécifique venant de l'étranger. Ces travaux dureront environ six mois.

Les partenariats, la clé du succès des travaux de démantèlement

L'ensemble des travaux de démantèlement est partagé en deux lots et confié à deux groupements sous-traitants.

En juillet, la COMINAK a signé les deux premiers contrats pour le démantèlement des installations industrielles de l'usine. La technicité recherchée, le périmètre financier, la nécessité de conclure un partenariat afin d'obtenir un accès à l'expertise et remplir l'engagement pris par la COMINAK d'un très fort taux

d'heures travaillées locales ont limité le nombre de retours d'offres. Cependant les partenaires historiques de COMINAK ont été au rendez-vous et les équipes les ont soutenus dans notre démarche.

ENGAGEMENT COMINAK

90% des heures travaillées par de la main d'œuvre locale

Critères de sélection des groupements

- Être familier avec les activités de démantèlement
- Avoir un périmètre financier suffisant
- Bénéficier auprès des organismes financiers d'une garantie d'accompagnement.
- Être familier du concept de contrat "clés en main" et posséder les structures internes capables d'assurer la planification, l'encadrement et le pilotage du chantier.



**Illia
MAGAGI**

Acheteur
Projet Orano
Mining

Les marchés de démantèlement ont été attribués à l'issue d'un processus achat transparent et adapté aux enjeux

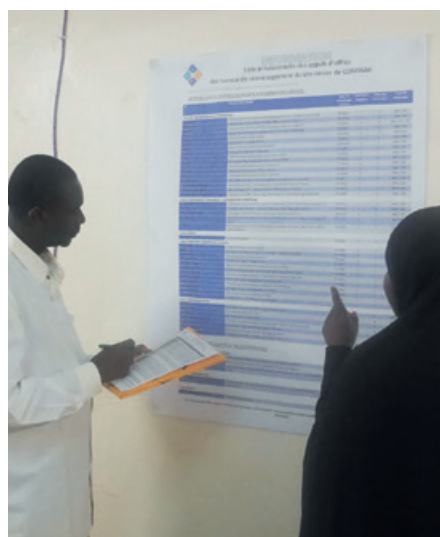
« Il fallait de plus que les entreprises soient ouvertes à des partenariats et puissent proposer des partenaires du domaine d'expertise recherché. Très tôt, nous nous sommes rendus compte que, sur ces marchés très spécifiques, les moyens techniques et le savoir faire n'existaient pas localement.

Durant le processus d'appel d'offres nous avons encouragé les entreprises du secteur d'activité intéressées à conclure des accords avec des spécialistes du démantèlement tout en restant l'acteur majeur de ces marchés et l'interlocuteur privilégié de COMINAK.

Nous avons dû définir avec elles une forme juridique adaptée garantissant le caractère solidaire des partenariats, un point d'entrée unique local, une garantie d'emploi local élevée et intégrant des clauses de développement durable et de transfert de compétences. »

Activités Support : la totalité des marchés est attribuée à des sociétés de la région

Les activités supports vont employer 100% de personnel nigérien dont 95% en local. Il s'agit des commandes pour des activités de préparation aux travaux (préparation des aires de stockage, nettoyage et mise en sécurité des installations, adaptation de containers destinés au stockage de déchets spéciaux par exemple) et des activités de suivi (gestion de la zone de stockage des produits de démolition, prestations HSE entre autres).



La liste des Appels d'Offres affichée dans le Bureau d'Information de la COMINAK.



Le processus d'achat et de la contractualisation

Les contrats passés depuis l'arrêt de production concernent deux types d'activités : les activités destinées à la vie du site (entretien des véhicules légers, des pistes, contrats divers sur les zones Industrielle Usine, travaux d'aménagement,...) et les travaux de réaménagement à proprement dits (démolition des bureaux, adaptation de containers à déchets, divers travaux de terrassements, bouchage de la descenderie et des Gros Trous, support HSE,...).

Le processus achat et la contractualisation ont pris plusieurs formes : appels d'offres ouverts, prolongation de contrats existants et adaptation de contrats existants aux nouveaux périmètres.

Selon M. Modi ARIKOULE, Directeur du site : chaque fois que les moyens techniques, le périmètre financier et le savoir-faire nécessaires à l'exécution de ces contrats correspondaient aux capacités et à l'expérience des entreprises locales et que les offres financières se situaient dans les prix du marché, ces marchés leur ont été attribués. Ce qui constitue la majorité des contrats attribués à ce jour.

À NOTER

Contrats "clé en main" pour garantir la sécurité, qualité et délais



La quasi-totalité des contrats passés dans le cadre des travaux de réaménagement du site de COMINAK sont prévus d'être des contrats de type "clés en main" : le sous-traitant amène en complément de son savoir-faire, ses capacités d'études, son matériel, ses équipes de maintenance, son encadrement de chantier, ses équipes HSE et ses structures de pilotage de chantier (reporting financier, planification, pilotage de contrat,...).

Ce choix correspond à une volonté de garantir les aspects HSE, Qualité et Délais des travaux en contractualisant avec des sociétés spécialisées dans des domaines (démantèlement, terrassements spéciaux,...) sur lesquels COMINAK ne possède pas l'expertise nécessaire.

Le Plan de transition, dernières actualités

Le plan de transition s'étale sur 5 à 10 ans selon les actions, pour permettre un accompagnement adapté selon les thématiques, et assurer une transition la plus progressive possible.



La Ministre des Mines, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général de COMINAK avec les médecins de l'Hôpital

Hôpital : l'affectation du personnel de la Santé Publique a débuté

La période de remplacement progressif du personnel de la COMINAK à l'Hôpital d'Akokan par le personnel médical public, qui doit s'étaler sur 5 ans, a officiellement débuté le 1^{er} juillet 2021.

Le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales a signé un arrêté affectant un médecin interniste et 12 agents de santé à l'Hôpital de COMINAK. Au total, l'hôpital emploie 3 médecins (y compris le médecin de travail) et 7 qui ont le statut d'infirmier à savoir 2 sages-femmes et 5 infirmiers

Le bon déroulement du processus de cession est garanti par le Comité de Suivi sous l'égide du Secrétaire Général de la COMINAK dont la première session de travail s'est tenue du 1^{er} au 3 juin.

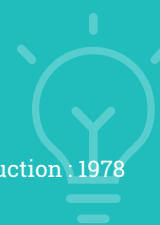
Ce comité est présidé par la Directrice de l'Organisation des Soins du Ministère de la Santé Publique et est composé de 2 représentants de COMINAK, 2 représentants du MSP et 2 observateurs.

Visite de la Ministre des Mines

Le 1^{er} juillet 2021, la Ministre des Mines du Niger, Madame Ousseini Hadizatou Yacouba accompagnée du Président du Conseil d'Administration de la COMINAK s'est rendue à l'Hôpital de COMINAK et a partagé ses impressions sur la qualité du plateau technique qui n'a rien à envier aux hôpitaux nationaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'hôpital d'Akokan



- Date de construction : 1978
- Effectifs : 30
- Nombre des actes médicaux en 2020 : plus de 100,000
- Implémentation des outils d'Excellence Opérationnelle en ligne avec le Système de Management Intégré et d'Hygiène Sécurité Environnement de la COMINAK

Infrastructures

Mission du Ministère de l'Urbanisme sur site

Le 22 juin 2021, une mission du Ministère de l'Urbanisme s'est rendue sur Akouta pour préparer la cession de la cité minière par la COMINAK à l'Etat du Niger.

Les membres de la mission ont réalisé un état des lieux des logements et ont pu échanger avec les potentiels bénéficiaires.

C'est au Ministère de l'Urbanisme que revient la responsabilité de définir les modalités d'attribution des logements de la cité minière aux populations.

Le transfert à l'État des infrastructures de la cité minière qui compte plus de 1 400 bâtiments, est devenu effectif le 1^{er} juillet 2021.

249 logements du camp cadres (villas) sont réservés aux agents de la COMINAK travaillant sur le projet de réaménagement. Pour les logements restants, la priorité sera donnée aux salariés de la COMINAK présents dans les effectifs au 31 mars 2021.

Le transfert du réseau d'eau et d'électricité aux opérateurs nationaux est effectif

Les travaux de pose des compteurs individuels d'eau dans les logements d'Akokan et leur raccordement au réseau de la SPEN l'opérateur national, ont été lancés en début juin et doivent se terminer fin juillet, date effective du transfert du réseau d'eau par la COMINAK.



La délégation du Ministère de l'Urbanisme étudie le plan cadastral de la cité

Pour l'électricité, la convention du transfert du réseau à NIGELEC a pris effet le 1^{er} juillet 2021. Chaque usager devra souscrire une police d'abonnement auprès de l'opérateur. Désormais ce sont des tarifs nationaux qui vont s'appliquer pour l'eau et l'électricité à Akokan pour les habitants. Auparavant, c'était la société minière qui couvrait les frais de l'eau et de l'électricité de la cité minière.



Industrie maraîchère : projet d'alimentation en eau des maraîchers

L'eau est indispensable pour faire vivre l'industrie maraîchère. Jusqu'en 2018, la COMINAK distribuait plus d'un million de

m³ d'eau usée et 400 000 m³ d'eau potable aux maraîchers de la commune.

Afin d'atténuer l'impact de l'arrêt de l'activité industrielle sur les maraîchers, la COMINAK a décidé de mettre à disposition des maraîchers d'Akokan les trois puits qui font partie du réseau de production d'eau de la COMINAK. Un de ces puits (COMI 23) a été déjà transféré et le processus de transfert de deux autres puits est en cours.

Par ailleurs, afin d'atténuer le coût de l'électricité pour le fonctionnement de ces forages, d'équipement en solaire du système de pompage est à l'étude et un appel d'offre a été lancé en juin 2021.

La COMINAK prévoit également la construction ou le réaménagement de bassins au niveau des trois groupements des jardins Lagunage Nord, Sud et Ouest Gendarmerie puisque les bassins ne seront plus alimentés par les eaux venant des VRD de la cité.



Panneau solaire alimentant le puit COMI23

Soutien à l'Entrepreneuriat : 56 porteurs de projets vont bénéficier de l'accompagnement long-terme

Les noms des lauréats du programme de soutien à l'entrepreneuriat de COMINAK lancé en décembre 2020 ont été annoncés le 1er juin 2021 lors d'une cérémonie officielle à Arlit. 56 porteurs de projets (6 de plus que l'objectif fixé) ont été retenus parmi 1 300 candidats suite à un processus de sélection objectif et rigoureux.

Afin de sécuriser la réussite long-terme des projets, une formation d'une semaine pour tous les lauréats a été mise en place, suivie par un coaching individualisé pour élaborer leur business plan. La durée maximale de l'accompagnement des lauréats est de 2 ans afin d'amener les promoteurs à mettre en œuvre leur projet et à gérer et développer leur entreprise de façon autonome.

Les projets retenus couvrent des secteurs d'activités diversifiés et reflètent les axes majeurs de la politique de développement départemental d'Arli et d'Iférouane. Une fois arrivés à maturité, ils seront sources de création d'emplois et ainsi contribueront à la réduction du taux de chômage dans la région.

À NOTER

- 30% des lauréats sont des projets portés par des salariés de la COMINAK.
- 20% sont des sous-traitants de la COMINAK. Le nombre des dossiers sous-traitants retenus est deux fois supérieur à l'engagement pris par l'entreprise.
- 80% des projets sont localisés dans la région d'Agadez. Les projets hors Agadez sont des projets portés par des salariés de la COMINAK.
- 20% des projets sont portés par des femmes.



Lauréats du programme de soutien à l'entrepreneuriat

500 millions de FCFA

Budget alloué par la COMINAK pour le soutien de l'entrepreneuriat

La COMINAK honore ses engagements vis à vis des employés de la sous-traitance

Pour aller plus loin dans l'atténuation des impacts de l'arrêt de ses activités sur ses sous-traitants, la COMINAK a engagé de façon volontariste une action sociétale vis-à-vis de ces parties prenantes. Cette action comporte plusieurs volets dont les volets financiers, formation et entrepreneuriat.

Contribution financière

Le 14 mai 2021, la COMINAK a remis au Préfet du département d'Arli un chèque pour un montant de 323.389.003 FCFA, qui



correspond à une contribution de fin d'activités aux salariés de la sous-traitance. Le montant de cette contribution est à hauteur des droits légaux de licenciement dus par leurs employeurs. Cette contribution est exclusivement réservée aux employés des entreprises en contrat effectif avec COMINAK et présents au sein de leurs effectifs, en CDI au 31 décembre 2020.

Aide à la reconversion des sous-traitants : formation en informatique



60 employés de la sous-traitance ont bénéficié de la formation en informatique organisée dans le cadre du protocole d'accord signé le 21 avril 2021 entre la COMINAK, les autorités et les sous-traitants représentés par BEN SYNTRAMIN. La formation de 16 jours a débuté le 19 mai.

Formation au permis de conduire

120 employés de la sous-traitance en 8 groupes de 15 personnes ont suivi une formation pour l'obtention de leur permis de conduire B, C, D et E. Les sessions ont débuté le 31 mai et se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois d'août 2021.

49 personnes ont obtenu leur permis B.

Mobilités au sein du groupe Orano, un vivier de reclassement des salariés

Parmi les 350 salariés accompagnés dans la recherche de nouveau projet professionnel, une cinquantaine ont trouvé un nouveau poste au sein du groupe Orano sur le site minier voisin de SOMAÏR ou à l'étranger.

Les sites internationaux qui ont accueilli des anciens collaborateurs de la COMINAK sont en partie des sites français à Paris et Bessines, ainsi que le site de Trekkopije en Namibie. Les collaborateurs en mobilité peuvent désormais mettre à profit leurs multiples compétences acquises au sein de la COMINAK au service d'autres entités du groupe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Cellule de reclassement, dispositif unique au Niger mis en place par COMINAK a pour objectif d'accompagner ses salariés dans leurs projets et démarches de reconversion professionnelle.

L'équipe RH de La Cellule de reclassement a mis en place des solutions de mobilité interne au sein du groupe Orano avec notamment des perspectives sur les sites internationaux, des programmes de formations ainsi qu'une campagne de valorisation des compétences des salariés de la COMINAK auprès d'entreprises industrielles au Niger.

KPI Reclassement :

Nombre des solutions actées (prétraite, retraite, auto-entrepreneuriat, reclassement externe, mobilité au sein du Groupe, solutions refusées)

BILAN AU 15 JUILLET 2021

52%

de solutions actées

OBJECTIF 31 DÉCEMBRE 2021

90%

des solutions actées

D'ANCIENS COLLABORATEURS DE COMINAK TÉMOIGNENT SUR LEUR MOBILITÉ

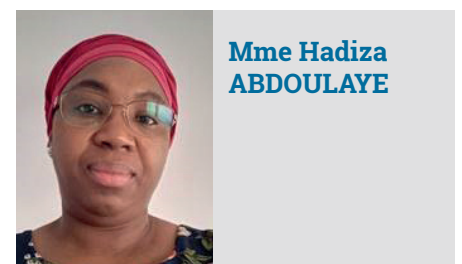


M. Ibrahim CHAIBOU

Chef de poste Lixiviation à SOMAÏR

Anciennement Chef de Poste Usine à COMINAK

« Vraiment je ne peux pas dénombrer toutes les compétences que j'ai acquises à la COMINAK qui me sont utiles aujourd'hui car je suis un fruit de la COMINAK. Mais si je devais en retenir quelques-unes : La culture de l'entreprise et de la sécurité avec des actions telles que les visites sécurité, le management des équipes avec la mise en place des 5S et les campagnes de MIF (Manager in the Field), le Management visuel de Performance et enfin les méthodes de résolution des problèmes tel que A3. »



Mme Hadiza ABDOULAYE

Chargée de mission Excellence Opérationnelle, Orano Mining, France

Anciennement Responsable Excellence Opérationnelle à COMINAK

« Pendant mes 19 années à COMINAK, j'ai appris à gérer un changement qui accompagne chaque implémentation d'un nouvel outil ou mise en place d'un projet d'Excellence Opérationnelle. Cette conduite de changement passe une bonne maîtrise de travail en équipe pluridisciplinaire où il faut faire collaborer plusieurs métiers différents et arriver à ce que chacun donne le meilleur de lui-même. J'ai appris à communiquer auprès des parties



prenantes pour les embarquer dans le projet. Enfin, COMINAK m'a enseigné de savoir prendre en compte les différences interculturelles, les intégrer et en faire un levier de réussite des projets. Tous ces compétences me seront bien utiles dans mon nouveau post. »



**M. Moussa
ABDOULKARIM
DJIBO**

**Ingénieur minier, Techniques Minières,
Orano Mining, France**

**Anciennement Chef du Service des
Travaux Publics et Carrière à COMINAK**

« Chez COMINAK, de 2012 à 2021, j'ai commencé au cœur du métier, la géologie et j'ai fini mon parcours à la mine. Ceci m'a permis de développer des compétences fortes notamment en contrôle géologique d'exploitation minière, en études de réserves, en processus de plan minier, en pilotage des travaux des engins miniers de terrassement et enfin en exploitation des carrières. Tous ces acquis me seront utiles dans mon nouveau poste en lien

avec des techniques minières avec en réel avantage, une facilité d'échanges avec les géologues grâce à une bonne capacité bien cerner les subtilités géologiques et pratiques des sujets et un recul d'exploitant face aux sujets. »



**M. Maman
Laminou IDI
GAMBO**

Electricien intervention Usine, SOMAÏR

**Anciennement électricien intervention
Usine à COMINAK**

« J'ai acquis beaucoup d'expériences à COMINAK comme par exemple l'utilisation du delta v code 8, la programmation et l'installation de variateurs de vitesse et de convertisseurs. J'ai acquis une forte connaissance du système de dépannage des moteurs MY2 et MY3, la préparation et l'exécution des travaux neufs, le câblage des coffrets et armoires électriques, la détection de pannes électriques, le management d'équipe pour les travaux électriques en toute sécurité. Bref, tout ce qui fait un bon électricien. »



**M. Amadou
MOUSSA**

**Responsable maintenance, Orano Mining
Namibia**

**Anciennement ingénieur de
maintenance à COMINAK**

« J'ai travaillé pendant 10 ans à la COMINAK. Je m'occupais de la maintenance préventive et corrective afin de fournir à la production des équipements requis en bon état de marche. Ici en Namibie je vais devoir m'attaquer à une maintenance qui consiste à surveiller et à protéger l'équipement hors des périodes de production. Mes compétences couvrent la gestion d'un plan de maintenance, l'approvisionnement en pièces de rechange et suivi des KPI ainsi que veiller à garantir des conditions sécurisées d'intervention de mes équipes. »



Bureau d'Information et de Communication

Villa 223, cité Akokan-COMINAK
Tél fixe : 3223 - Tél IP : (0033 1) 959758
Cellulaire : 00227 80002013

Contributeurs : Équipes Communication de la COMINAK, d'Orano Mines Niger et d'Orano Mining
Crédits photo : © Orano, © Maurice Ascani
Conception et réalisation : BLEU CERISE